

La chasse : (fragment)

Autor(en): **Grenet-Dancourt**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

UN COUP D'ÉPÉE DANS L'EAU

Tout récemment, une dame des plus aimables, des plus jolies, donc pas féministe pour un sou — c'est un mérite, certes — reprochait au *Conteur* de médire trop souvent du sexe charmant. Comme bien vous pensez, nous n'eûmes pas de peine à lui prouver l'injustice de ce reproche, et nous vous jurons qu'elle est partie tout à fait convaincue.

Hier, c'était alors une bonne dame, « bien pensante », qui nous exprimait sans ménagement sa mauvaise humeur de voir parfois — trop souvent, à son gré — le *Conteur* s'en prendre aux *mômiers* et à la *mômerie*. Oh ! les vilains mots !

Ah ! là, nous eûmes plus de peine à nous défendre, et pour cause. Nous n'y avons pas mis, d'ailleurs, une ardeur bien grande, voyant surtout l'impossibilité de persuader la bonne dame que religion et ce que l'on est convenu d'appeler « mômerie » sont deux choses bien différentes. Elle nous a quitté pas convaincue du tout, sinon que nous étions un damné. Quel poids peuvent avoir les arguments d'un damné ?

Mais voilà qu'aujourd'hui un hasard vient à notre aide. Un pur hasard, en effet, nous met sous les yeux un tout vieux numéro du *Journal évangélique du canton de Vaud* — il date de 1876 — que rédigeait alors M. le pasteur Narbel, à Gryon. Et nous y trouvons une lettre, dont la signature : « Un vieux chrétien du vieil évangile » pourrait bien cacher la plume franche, alerte, spirituelle, de M^{me} ou de M. de Gasparin.

Voici cette lettre, un peu écourtée. Nous la proposons aux méditations de la bonne dame « bien pensante » et de toutes les personnes de son sexe ou de l'autre, qui pensent comme elle. Tout soupçon d'impiété ou de parti-pris est ici impossible :

*

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous adresser quelques très courtes observations sur le mouvement fiévreux qui nous entraîne aujourd'hui. A force d'avoir, et pour les petits et pour les grands, outre le culte évangélique et normal, des réunions du dimanche matin, du dimanche après-midi, du dimanche soir, le jour de repos deviendra un jour de suprême lassitude, un jour tendu, assujéti, chargé, écrasé, il ne restera plus de place, ni pour les douces causeries, ni pour les douces promenades en famille ; on ne sera plus ni mari, ni femme, ni père, ni mère, ni fils, ni fille, ni enfant ; on sera élève, moniteur, auditeur, conférencier, bourré de méditations, exhorté, exhortant, assidu dans tous les lieux de réunion, excepté chez soi.

Croyez-vous qu'on en vaudra mieux, qu'on obéira plus cordialement à l'évangile, qu'on le servira plus fidèlement dans la personne des parents, des amis, des délaissés, des tenants et aboutissants qu'il a placés autour de chaque chrétien ? Je ne le crois pas. La famille, sans qu'on s'en doute, est sapée à grands coups par ces clubs pieux qu'on lui substitue pieusement, clubs qui font désertir le foyer, l'intérieur.

Mais le dimanche n'est pas seul compromis. Dieu nous a donné six jours de travail, pour travailler.

Or, quelque naïve que paraisse cette vérité, on la méconnaît étrangement. Il ne se passe pas de mois, pas de semaine, que des convocations extraordinaires n'invitent les chrétiens à se rassembler extraordinairement pour des réunions qui ont lieu chaque jour et qui durent six, huit, neuf heures par jour ! Le père y va, la mère y court, que deviennent les enfants ? que deviennent les travaux d'atelier ? que devient le ménage ?

Qu'a fait saint Paul ? Il couvait des tentes du matin au soir, parfois du soir au matin, et, sauf dans les tournées rapides où ses instants sont comptés, il enseigne dans les congrégations aux jours et aux heures fixés pour cela. Qu'a-t-il dit aux femmes âgées ? Leur ordonna-t-il de pousser les jeunes à la piété extérieure, à la fréquentation continuelle des lieux de rassemblement ? Non, « que les femmes âgées enseignent les jeunes à aimer leurs maris, à aimer leurs enfants, à garder la maison ! » Qu'a dit Paul aux nouveaux chrétiens ? Leur enjoignit-il de multiplier les réunions d'édification, de prières, de fraternisation, en telle sorte qu'un disciple qui répondrait à des appels aussi répétés que ceux dont nous sommes les objets, devrait, de toute nécessité, fermer boutique, poser le rabot, pendre la scie à un clou, éteindre la forge, laisser le blé sur le champ, les mauvaises herbes croître au jardin, et le diable, auquel il croit faire pièce, s'établir chez lui pendant qu'il va le défilier dehors ? Non, Paul ordonna aux chrétiens de travailler de leurs mains (et non de se travailler) ; il leur ordonna de pourvoir à leurs besoins, à ceux des leurs : « Celui qui n'a pas soin des siens est pire qu'un infidèle » ; il déclare que « celui qui ne travaille pas ne doit pas manger non plus ».

Un autre danger nous a tous saisis, du plus au moins. Le thermomètre de la sainteté s'est déplacé ; au lieu de le tenir au centre, au cœur, au foyer de la vie, nous le suspendons dans la salle des réunions ! Combien ce frère a-t-il, combien cette sœur a-t-elle suivi de rassemblements pieux ! Combien d'heures par jour, combien de jours par semaine, combien de semaines par mois ce frère y a-t-il, cette sœur y a-t-elle tenu ? Chante-t-il, chante-t-elle les cantiques du reveil ? s'assied-il, s'assied-elle au banc des angoissés ? parle-t-il, parle-t-elle de ces expériences personnelles ? raconte-t-il, raconte-t-elle l'histoire de sa conversion ? voilà le critère de la piété. Or, il arrive, cela se voit à chaque instant, que les piliers des assemblées ne sont pas les piliers de la sainteté, que telle servante exacte aux convocations et grande chanteuse des nouveaux cantiques, bourre sa maîtresse, grogne ses camarades, plante là sa cuisine, jette de côté son balai, sans parler de plus graves péchés dont il ne serait pas difficile, hélas ! de faire la triste nomenclature...

Mais, me direz-vous, qu'est-ce qu'il vous faut donc ? que voulez-vous ?

Ce que je veux, monsieur le rédacteur, le voici : je désire que nous revenions à une piété plus pratique, plus intime, plus secrète, plus simple, moins bruyante, moins essoufflée, moins dissipée, plus silencieuse, plus recueillie, plus en dedans, moins en dehors, plus élémentaire en un mot, mieux calquée sur cette vie de l'âme et de la personne, paisible, modérée, travailleuse, que menaient les apôtres, que poursuivaient les premiers chrétiens.

Je désire que nous laissons la sanctification alambiquée pour la grosse honnêteté, pour la grosse loyauté, pour le gros accomplissement des gros devoirs.

Je désire qu'au lieu de démolir la famille, sous prétexte de fraternisation spirituelle, nous rebâtissons la maison, nous rallumons le foyer, nous

réunissons les enfants, nous soyons le mari de notre femme, la femme de notre mari, le père et la mère des fils et des filles que Dieu nous a donnés.

Je désire que chacun laboure devant soi, le bout de terrain — au naturel et au figuré — que Dieu lui a départi.

Je désire que nous parlions beaucoup plus à Jésus en secret et beaucoup moins de Jésus en public.

Je désire que notre sainteté rayonne au plus près, réchauffe au plus près, réjouisse au plus près, plutôt que d'envoyer au loin des bombes et des fusées qui éclatent en l'air, qui éblouissent, qui éborgnent, mais qui ne font pas grand profit.

Je désire l'être plutôt que le paraître. L'obtiendrons-nous ? Que chacun réponde pour soi !

Les oreilles.

(Composition d'un écolier.)

La tête n'est pas seulement fixée au tronc, mais encore aux deux oreilles. Celles-ci sont reliées par la tête. C'est une sage ordonnance de la nature, car ce qui entre par une oreille peut sortir par l'autre. Les oreilles servent à être tirées et à porter la plume ou le crayon. Elles nous livrent la cire d'oreille et sont ainsi très utiles. Quand on a de trop longues oreilles, on est un âne.

L'homme d'Etat. — Qu'est-ce qu'un homme d'Etat ? demandait l'autre jour un inspecteur visitant une de nos écoles.

Après un long silence, un élève répondit :

— Un homme d'Etat, c'est un homme qui fait des discours.

— Hum ! fit l'inspecteur, il m'arrive aussi de prononcer des discours, et cependant je suis loin d'être un homme d'Etat.

— Oui, reprit l'élève, mais il faut que ce soient de beaux discours.

Les choses périssables. — A l'école du dimanche. Le pasteur :

— Lequel d'entre vous, mes amis, peut me dire ce que sont les choses périssables ?

Un élève :

— C'est quand, par exemple, on approche du feu un morceau de beurre.

Les regrets. — Un avare reçoit la note de l'enterrement de sa femme : tant pour le cercueil, tant pour le permis d'inhumer, tant pour le corbillard.

— Saperlipopette ! s'écrie-t-il, j'aimerais tout autant qu'elle ne fût pas morte !

LA CHASSE

(FRAGMENT.)

C'est en vain que je me raisonne,
En vain je cherche à m'endurcir,
Dès que le son du cor résonne
Je sens des frissons me saisir.

Pourtant je m'arme de courage,
Et je me dis, chaque matin,
Qu'il faut faire enfin un carnage
Et tuer au moins... un lapin.

Je tâcherai que ma victime
Soit un vieux lapin... de vingt ans.
Prendre un jeune serait un crime,
Car il peut avoir des enfants.

Qui donc sait si, sous la charmille,
Cailles, perdreaux, lièvres, lapins,
Ne goûtent pas mieux la famille
Que tout le reste des humains ?

Le lapin met-il en nourrice
Ses petits enfants en naissant
Pour têter un lait clair, factice,
Et qui leur appauvrit le sang ?

Les cailles sont-elles coquettes ?
Ruinent-elles leur tendre époux,
Mesdames, avec leurs toilettes ?
Ainsi que vous le faites, vous ?

A-t-on jamais entendu dire
Qu'un lièvre ait porté quelquefois
Cette... couronne... du martyre
Qu'à tant de nos maris je vois ?

Voit-on, dans de folles agapes,
Des perdreaux boire jusqu'au jour,
Et, lourds encor du jus des grappes,
Cogner leurs femmes au retour ?

Les animaux ont-ils des dettes ?
A leur logis rentrent-ils tard ?
Voyez-vous des perdrix seulettes
A minuit sur le boulevard ?

Au coin d'une sente embaumée,
Avez-vous jamais entendu
Un lièvre à la voix enrhumée
Crier un journal dissolu ?

A-t-on jamais, je le demande,
Vu des animaux, quelquefois,
Préférer dissoudre leur bande
Plutôt que d'obéir aux lois ?

Les voit-on, dans les hautes herbes,
Aux grandes bêtes de chez eux
Dresser des colonnes superbes,
Pour les casser ensuite en deux ?

Les voit-on, après une course,
Se passer une corde au cou,
Ou bien, après un coup de bourse,
Filer bien vite on ne sait où ?

Voyez-vous, à la préfecture,
Coffrer des bandes d'animaux,
Pour avoir, à la nuit obscure,
Dans des dos plantés des couteaux ?
Troublent-ils donc la paix publique ?
Cherchent-ils, par quelque forfait,
A renverser la république,
Comme plus d'un chez nous le fait ?

Les voit-on dans les ministères
Quêter des décorations,
Ou dans les sombres monastères
Tramer des révolutions ?

Non, ils demeurent bien tranquilles
Au sein des plaines, des forêts,
Loin des bruits du monde et des villes,
Dans les sillons ou les guérets.

Pour moi, plus je les envisage,
Plus je les trouve bons et doux,
Et moins aussi je trouve sage
De les poursuivre de nos coups.

Aussi, lorsque au fond d'une allée,
J'aperçois parfois un lapin
Ou quelque perdrix affolée,
Je suis... je sens... je pleure enfin !

Et puis tout à coup... je me mouche,
Avant d'armer mon Lefauchoux ;
Alors quand tonne ma cartouche,
Ils sont déjà loin de mes yeux.

Et tout bas, en voyant leur fuite,
Je me dis : cela les rendra
Beaucoup plus prudents dans la suite,
Et de la mort les sauvera.

L'herbe, par l'automne rouillée,
Que foule mon pas cadencé,
Sera-t-elle jamais mouillée
Par le sang que j'aurai versé ?

Je ne le crois pas, car en somme,
Je vous le déclare en deux mots :
Plus j'étudie et connais l'homme
Et plus j'aime les animaux.

GRENET-DANCOURT.

MON AMI

IMAGINEZ UN superbe gallinacé aux formes robustes, au plumage de teintes métalliques brillantes, à la tête ornée de crête et de caroncules charnues, à la queue recourbée en panache, un coq enfin, digne d'être glorifié sur la toile d'un maître, spécialiste du genre... C'est mon ami.

Si j'étais l'artiste en question — pardonnez l'hérésie puisque je suis incapable de tracer une courbe ! — je ne reproduirais pas, en faveur de ce beau spécimen, un « Combat de coqs », sujet déjà si vulgarisé, mais « La galanterie d'un coq » ou encore « Une leçon pour certains »... Je ne puis croire tous les coqs aussi éperdument stylés que celui auquel j'ai donné tout l'attachement dont je suis capable. Ceux qui ne le sont pas, pourraient prendre auprès de lui un cours de chevalerie de poulailler. Il est un gentleman-coq.

*

Mon ami a, comme ses frères, la science du chant ; il a sans doute la même manière de vivre dans tous les actes de sa manifestation ici-bas. Il marche admirablement, son port est noble, il doit sentir toute la responsabilité de son état et toute la majesté qu'il faut lui accorder. Mais, ce qu'il a de plus admirable, c'est son sens absolu de galanterie dévouée. Quand les siens et lui reçoivent leur grain, jamais il ne mange avant les poules. Il a toutes les finesses.

Mon coq vient souvent devant notre demeure avec une ou deux des dames de sa famille. Comme je suis sa grande admiratrice, je me penche longuement à la fenêtre... et mes yeux vont à lui. Pour lui fournir un témoignage appréciable de ma vive sympathie, je lui lance — à lui spécialement — des petits morceaux de mie de pain. Je m'applique à les faire choir juste devant ses pattes pour qu'il se rende bien compte qu'ils lui sont destinés. Mais, je dois en rabattre ! Mon ami a sans doute plus de noblesse encore sous sa crête et ses caroncules qu'en sa démarche. Les mies à lui jetées, il les regarde choir et s'empresse d'appeler ses compagnes. Et je vois ceci : l'une des deux qui se promène généralement avec lui, la même, — toujours la même, probablement sa favorite — accourt sans se faire prier, tout de même un peu en sultane, tandis que la seconde reste en arrière, pareille à une subalterne. Mon coq lui ramasse les mies de pain et les lui tend l'une après l'autre, gentiment, patiemment ; et c'est de son bec altier qu'elle cueille sa nourriture. C'est là un spectacle délicieux à voir. Il lui présente ainsi la becquée cinq, dix fois de suite, sans prendre pour lui-même une seule des gâteries préparées à son intention.

Parfois enfin, quand madame a eu sa large part, il se décide à goûter ce que lui envoie sa lointaine amie, haut perchée... à la fenêtre.

*

Ce matin, répétition du galant sacrifice de la part de mon coq, la « subalterne » toujours à l'écart. Quant à la poule bien-aimée, elle a révéilé un égoïsme si attristant qu'il faut le signaler.

Un gros morceau de mie est arrivé entre « elle et lui ». Sans attendre qu'il le lui donnât avec sa suprême élégance, elle s'en est hâtivement emparée, s'est éloignée, détournée de « lui » pour le manger le plus gloutonnement du monde... Il la contemplait.

J'ai trouvé mon ami très grand dans son attitude et sa préférence très, très petite en la sienne.

Alors, en quittant mon observatoire, je songeais que si la destinée m'avait faite poule et placée en ce harem qu'on nomme poulailler, je serais infiniment heureuse d'être... la favorite, — choisie par élection — d'un coq pareil. Mais, voilà, elle se crut peut-être plus géné-

reuse avec moi, cette destinée... et, à moins d'un miracle...

ANNETTE SCHULER.

J'te crois ! — Au café :

— Alors, que dites-vous de ce pôle Nord, qui, après avoir longtemps boudé à toutes les invitées, se fait découvrir deux fois en l'espace de quelques jours ?

— Oh ! moi, le pôle Nord, ça me laisse froid !

On demande. — Nous cueillons l'annonce suivante dans un journal du nord du canton :

« On demande un jeune homme aimant et sachant laver les vitres. S'adresser, etc... »

LONTSAMP LOU DRAGON

A r-vo cognu Lontsamp, que l'étai dâo distri d'Etzalleins ? L'étai on grand dêpondu, bio valet, que l'amavé bin lei ballés felhies, lou bon vin et la tzaï, excepta lou devindrao que fasai maïgrou, ein bon catholique que l'étai.

Lontsamp avai dan fait son serviçou dein la cavaleri et cei fasai, ma fa, on galé cavalîé. On dzo que l'avai éta einvouyi ein patrouille, ie met pî à terra devant onna balla ferma pò demanda son tzemin et on lei offré quoquies verrous que ne refusai pas ; coumeint ie demandé choveint son tzemin et qu'on lei offre pertot on verrou, ice on verrou d'iguié dè cerises, ique ion dè brantevin dè botzérin, à onn'otra pliace on verrou dè vin, se traova à la fin dè sa tornaie on pou étourlou, brentzant bin prau chu ses hiautes bottès. Quand aprî on derrai verrou, ie falliu sè ganguilla chu sa bîte cè fut tota onn'affaire ; ti les coups qu'esseyivé de monta, ie retzeza ; alò mon dragon sè met à bouèla : Saint Dzeorgeou, auszi pedyi dé mè ! Ie l'assejivé adi et adi retzeza ; Saint Barnabé, Saint Martin, à mè ! Et l'étai adi lou mimou affèrè, retzezei adi.

Enfin ie s'eimmode et rrrrau, vouaique noutron galé cò que tzi dé l'autrou còtè de la monture ! Adan ie ramassé son chacot à pliumatze qu'étai tza et sè réleive ein deseint : L'est bon, l'est bon, pas ti ein on iadzou !

MÉRINE.

LE PLI PROFESSIONNEL

ON nous communique le billet suivant d'un vieil agent d'affaires, tombé subitement amoureux, longtemps après avoir dépassé la cinquantaine :

Mademoiselle,

En vous accusant réception de votre honorée du 17 courant, je prends la liberté de porter à votre connaissance :

1° que, dès et y compris la susdite date du 17, je ne puis vivre sans vous ;

2° que les sentiments que m'inspire votre personne ont des témoins dignes de confiance ;

3° que j'ose espérer vous y voir répondre favorablement, d'ici à fin courant, en utilisant l'enveloppe affranchie, jointe à la présente.

Agréez, Mademoiselle, avec l'expression de mon amour, l'assurance de ma parfaite considération.

H. H.

Pièce annexe : Une enveloppe affranchie de dix centimes.

DU TOUT BON

TROIS Lausannois, un beau dimanche, sont en promenade dans la campagne vaudoise.

Un brave paysan, assis devant sa porte, les voit passer. Il les reconnaît.

— Hé ! messieurs, vous êtes bien fiais. Alo ! c'est tout ce que vous dites ?...